

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



MOTION DU BARREAU DU VAL DE MARNE

Le Conseil de l'Ordre du Barreau du Val de Marne, sous la présidence de Madame le Bâtonnier Pascale TAELMAN, réuni en sa séance du 27 Novembre 2018, a :

- connaissance prise de la modification du calendrier parlementaire ;
- connaissance prise des vœux de l'Assemblée Générale du Barreau, réunie ce même jour;

DECIDÉ :

- **La suspension** de la grève générale précédemment adoptée;
- **La suspension** de la grève des désignations par le Bâtonnier;
- **APPELLE** à une manifestation lundi 3 décembre 2018, à 8h30, sur les marches du Palais.
- **FIXE** la prochaine Assemblée Générale le Lundi 3 Décembre dans la continuité de la manifestation.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)